

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

|                               |                                      |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| Code produit                  | CL02.1424                            |
| Nom du produit                | Sodium hydroxyde 10 poids % solution |
| Numéro d'Enregistrement REACH | 01-2119457892-27                     |
| No. CAS                       | 1310-73-2                            |

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

Mentions de danger:

|      |                                                                   |
|------|-------------------------------------------------------------------|
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux.                               |

Conseils de prudence:

|                    |                                                                                                               |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P280               | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage. |
| P301 + P330 + P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.                                                     |

|                    |                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P309 + P311        | EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.                                                                                                                                       |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

Non applicable

#### **3.2 Mélange**

|           |              |
|-----------|--------------|
| No. CAS   | 1310-73-2    |
| No.-C     | 215-185-5    |
| No.-Index | 011-002-00-6 |
| Formule   | NaOH/H2O     |

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire d'eau (maximal deux verres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

### **5. Mesures anti-incendie.**

#### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

### **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipe de protection, voir section 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

### **7. Manipulation et stockage.**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser une protection de la peau, des mains et des yeux.

Précautions voir section 2.2

#### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

### **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

##### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances

dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

### **9. Propriétés physiques et chimiques.**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

##### Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Inodore

##### Changements d'état physique

Point de fusion: 0°C

Point d'ébullition: 100°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire: 40.00 g/mol

Densité: 1,11 g/ml

Valeur pH: pH > 13

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité:

#### **9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

### **10. Stabilité et réactivité.**

#### **10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

#### **10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit fortement aux acides.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

## 11. Informations toxicologiques.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rbt 500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

### 11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## 12. Informations écologiques.

### 12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.  
**12.2 Persistance et dégradabilité**  
Pas d'information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**  
Pas d'information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**  
Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**  
Pas d'information disponible.

**12.6 Autres effets néfastes**  
Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

### **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

### **14. Indications de transport .**

#### **Transport par route (ADR/RID)**

|                                                                   |                           |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1824                   |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Sodium hydroxide solution |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 8                         |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                        |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                         |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui                       |
| <b>Code de restriction en tunnels</b>                             | (E)                       |

**Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**  
Non pertinent

#### **Transport aérien (IATA)**

|                                                                   |                           |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1824                   |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Sodium hydroxide solution |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 8                         |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                        |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                         |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui                       |

#### **Transport maritime (IMDG)**

|                                                                   |                           |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1824                   |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Sodium hydroxide solution |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 8                         |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                        |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                         |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui                       |

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Non pertinent

---

### **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.